

Lab.RII

UNIVERSITÉ DU LITTORAL-CÔTE D'OPALE

Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation

DOCUMENTS DE TRAVAIL

n°22

***Enseigner la fonction d'entrepreneur
A propos du DESS "Entrepreneuriat
et Redéploiement Industriel"***

Sophie BOUTILLIER et Dimitri UZUNIDIS

Février 1999

Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation
Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme
21, quai de la Citadelle 59140 DUNKERQUE (France)
Téléphone : 03.28.23.71.47 – Fax : 03.28.23.71.10
email : boutilli@univ-littoral.fr et uzunidis@univ-littoral.fr

ENSEIGNER LA FONCTION D'ENTREPRENEUR

A propos du DESS "Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel"

TEACHING THE FUNCTION OF ENTREPRENEUR

About the DESS "Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel"

Sophie BOUTILLIER et Dimitri UZUNIDIS

RÉSUMÉ – L'entrepreneur, ce personnage mythique du capitalisme, est aujourd'hui appelé à sauver l'économie des rigidités, des routines et du sous-emploi. Si, au début de l'ère industrielle, les créateurs d'entreprise étaient considérés comme des aventuriers, des personnages hors du commun qui, par leur grande capacité de jugement et de conviction, étaient porteurs de croissance économique, aujourd'hui l'innovation dépend de la constitution de réseaux financiers, technologiques et commerciaux au sein desquels l'entrepreneur représente une sorte de passerelle des technologies et des rapports marchands : c'est un *entrepreneur socialisé*. Dans cette perspective, outre les aides accordées par les États ou les associations pour favoriser l'esprit d'entreprise, des formations spécifiques sont développées pour "enseigner le métier de l'entrepreneur". C'est le cas du DESS "Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel" de l'Université du Littoral, qui a pour objectif d'enseigner comment une contrainte de crise peut se transformer en opportunité – à condition bien sûr que l'action entrepreneuriale s'intègre parfaitement dans un projet local et national de transformation et de croissance économique.

ABSTRACT – The entrepreneur, this mythical character of capitalism, is nowadays considered as the savior of the economy jeopardized by rigidities, routines and underemployment. If at the beginning of the industrial era enterprise founders were considered as adventurers, outstanding characters who, by their great capacity of judgment and conviction, were the engine of economic growth, innovation depends now on the constitution of financial, technological and commercial networks, in which entrepreneur only represents a kind of bridge for technologies and merchant relationships: it is a *socialized entrepreneur*. In that perspective, beyond State-sponsored and association-funded grants aiming at favoring the spirit of enterprise, specific training programs are created in order to "teach the profession of entrepreneur". What the DESS "Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel", Université du Littoral, proposes corresponds with such an aim; this master program teaches how crisis constraint can be transformed in an opportunity—provided, of course, that the entrepreneurial action takes place perfectly in a local and national project of transformation and economic growth.

Enseigner la fonction de l'entrepreneur *A propos du DESS "Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel"*

Sophie BOUTILLIER

Directrice du DESS "Entrepreneuriat et redéploiement industriel"

Université du Littoral - Côte d'Opale

Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation

Université du Littoral - Côte d'Opale

Dimitri UZUNIDIS

Directeur du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation

Université du Littoral - Côte d'Opale

*"Qu'ils trient des pommes de terre, ou qu'ils créent des logiciels,
les entrepreneurs changent les choses et ébranlent les traditions"*

George Gilder
économiste américain

INTRODUCTION

Enseigner la création d'entreprise, la prise de risque, le pari avec l'avenir, la remise en cause professionnelle et sociale n'est pas chose aisée. Et pourtant, des filières, options, sections, écoles, etc. spécifiques à ce sujet se multiplie, y compris au sein de l'Université. Dans quelle mesure de telles formations sont-elles pertinentes ? Peut-on enseigner le "métier de l'entrepreneur" ? S'agit-il vraiment d'un métier ? Un universitaire, un professionnel (cadre, petit, moyen ou grand patron), un politique peuvent-ils donner le goût d'entreprendre aux jeunes poursuivant des études plus ou moins générales, ou au contraire plus ou moins professionnalisées ? L'enseignement, associé à des stages, à des manifestations de sensibilisation, à des rencontres, à l'observation de différents types d'expériences, etc., viserait-il l'apprentissage de ce "métier d'entrepreneur", ou serait-il plus porté vers l'exploration, la décortication et l'illumination des dédales juridiques, financiers, mercatiques, organisationnels et sociaux qui mènent à la réussite entrepreneuriale ?

Si c'est pour avertir et accompagner le créateur potentiel d'entreprise, l'enseignement - théorique et pratique - peut avoir un sens. Si c'est pour apprendre aux jeunes ce "métier", là les choses se compliquent. La question qui se pose est de savoir si l'entrepreneuriat est un métier au même titre que ceux de manutentionnaire, d'ingénieur-informaticien, de médecin ou de professeur d'université. Nous ne pensons pas qu'il s'agit d'un métier, comme nous verrons par la suite, et à ce titre il ne peut être enseigné. Il ne reste alors à l'enseignant, attiré ou occasionnel, qu'à transmettre un savoir qui a trait, d'une part, aux comportements (des entrepreneurs et des agents économiques -individus, entreprises, institutions- avec qui ils ont à

faire) et, d'autre part, aux structures (nature des marchés, sources de financement, réglementation, goûts, us et coutumes) afin de susciter des vocations, puis de mettre sur les rails l'initiative économique individuelle (sauf bien entendu si l'enseignement s'inscrit dans un cadre déjà entrepreneurial. Nous pensons plus particulièrement au nouveau projet de loi sur les chercheurs entrepreneurs, aux junior entreprises, à l'essaimage ou à l'intraprenariat où une certaine formation continue sur la création et la viabilité d'entreprise est nécessaire).

A partir de ces considérations, la formation universitaire en la matière suit deux voies complémentaires : la première mène à la création d'entreprise et elle est parsemée d'enseignements pratiques et opérationnels portant sur les opportunités et les difficultés liées à la mise au point d'un projet innovant et sur la transformation de ce projet en entreprise de production et d'introduction sur le marché de biens et services en vue de réaliser de profits ; la seconde est formée d'enseignements privilégiant l'étude et la démythification de la fonction (et non du métier) de l'entrepreneur. Dans ce cas, en partant des expériences, des profils et des trajectoires individuels d'entrepreneurs le but est de créer un certain esprit d'entreprise qui pourra par la suite prendre corps avec des enseignements plus spécifiques relatifs à la constitution, la mobilisation et la gestion des ressources de production, ainsi qu'à l'innovation et au milieu porteur du projet entrepreneurial. Nous avons opté pour la seconde voie en obtenant l'habilitation du DESS "Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel". Nous présenterons ici sa philosophie, son organisation, ses objectifs, ses réalisations et ses attentes, mais, dans un premier temps, nous exposerons au lecteur sa philosophie par rapport, d'une part, à une certaine vision de l'entrepreneur et, d'autre part, au réseau des relations dans lequel il opère et grâce auquel il devient ce qu'il est : c'est-à-dire entrepreneur.

1. Donner corps à l'esprit d'entreprise

La grande entreprise taylorienne est, depuis vingt ans, accusée de tous les maux économiques : dinosaure qui peine à s'adapter, organisation bureaucratique et rigide inapte à l'innovation, frein à la prospérité économique, régression sociale empêchant les individus de s'épanouir par le travail. Dans une période de crise, la petite entreprise suscite des débats passionnants entre les économistes et les politiques. Les petites entités de production de biens et services sont considérées en effet comme des sources de nouveaux emplois¹, de nouveautés marchandes, de flexibilité et d'adaptabilité. Dans ce même contexte d'incertitude et de chômage élevé, la création d'entreprise se présente le plus souvent comme un (le seul ? l'ultime ?) moyen de survie et dans certains heureuses circonstances comme un projet professionnel permettant de valoriser un savoir scientifique et technique de haut niveau. Créer son entreprise, créer son propre emploi devient un moyen de concilier à la fois revenu et réalisation de soi par le travail, d'autant plus que tous les États et les collectivités territoriales (et même les institutions internationales, voire les actions de la Banque Mondiale en faveur des pays moins industrialisés) ont mis en place un grand nombre d'aides juridiques, fiscales et financières pour assister le créateur et le jeune dirigeant d'entreprise.

L'aide et la formation à la fonction de l'entrepreneur débutent par une réflexion sur ce qu'entrepreneur veut dire, pour, ensuite, trouver des arguments, par l'observation et l'analyse,

¹ Les entreprises créées entre 1994 et 1997 ont généré 39 000 emplois en France. *La Tribune*, 27 janvier 1999.

afin de montrer de quelles façons l'entrepreneur s'intègre dans l'ensemble social duquel tirera des ressources et auquel son action profitera.

1.1. *L'entrepreneur, mode de pensée*

L'entrepreneur fait recette. On vante ses mérites, son rôle central en matière d'innovation technologique et industrielle, son esprit prompt à prendre des risques économiques, sa capacité d'initiative². L'image de l'entrepreneur, sacralisée par les pères de l'économie politique R. Cantillon (1680-1734) et J.B. Say (1767-1832), puis par J.A. Schumpeter (1883-1950) a été dépoussiérée dans les années 1980 par les économistes réaganiens G. Gilder et P. Drucker pour se propager dans tous les pays, riches et pauvres. La définition du mot "entrepreneur" évolue avec l'économie de marché : le développement de l'activité économique se traduit par le déplacement du centre de gravité de l'agriculture vers l'industrie, puis vers les services ; l'entrepreneur peut alors être marchand, fermier ou industriel. La division sociale du travail s'affinant, de nouveaux rôles dans l'économie font leur apparition : tâches et responsabilités de conception et d'organisation d'une part, de fabrication de l'autre. La grande entreprise s'imposant comme la norme incontournable de l'organisation industrielle, la déferlante des managers emporte le charisme et l'avant-gardisme économique du petit patron, jusqu'à ce que la montée du chômage et de la précarité, ainsi que l'allègement et la déconcentration des structures industrielles rappellent aux économistes les hypothèses élémentaires et originelles de leur science : le marché est impensable sans l'initiative individuelle dans un contexte incertain ; le progrès dans nos sociétés est presque toujours le résultat d'échecs, de tâtonnements et d'éternels recommencements.

Pour J.B. Say (1767-1832), l'entrepreneur est "l'agent principal de la production". La "capacité de jugement" est sa première qualité, car il doit prendre en "charge les risques de la production" et gagner la confiance du banquier, qui doit lui-même se méfier des "charlatans" et des "intrigants"³. Près d'un siècle plus tard, J.A. Schumpeter (1883-1950) voit dans la fonction de l'entrepreneur le moteur de l'évolution économique : l'entrepreneur réalise de "nouvelles combinaisons de moyens de production" qui se transforment en innovations : nouveaux produits, nouvelles méthodes de production, nouveaux marchés, nouvelles sources d'approvisionnements, nouvelles organisations industrielles⁴. L'innovation rénove les marchés rendant obsolètes les comportements entrepreneuriaux et de consommation routiniers. La destruction créative est à l'origine du lancement d'un nouveau cycle d'accumulation, de croissance et de crise.

Au milieu des années 1980, l'entrepreneur est de fait créateur et dirigeant de petite entreprise. Les grandes entreprises étouffées par une bureaucratie routinière et, dirigées par les "gestionnaires professionnels" de Galbraith⁵, ont vécu. Les petites entreprises livrent la seule

² Voir sur la définition de l'entrepreneur : S. Boutillier, D. Uzunidis, *L'entrepreneur, une analyse socio-économique*, Economica, 1995.

³ J.B. Say, *Textes choisis* par P.L. Reynaud, Dalloz, Paris, 1953.

⁴ J.A. Schumpeter, *Théorie de l'évolution économique*, Dalloz, Paris, 1935.

⁵ J.K. Galbraith, *Le nouvel État industriel*, Gallimard, Paris, 1968.

guerre contre la pauvreté, nous dit G. Gilder⁶, ceci parce que leurs propriétaires "connaissent les grandes lois du monde" et savent "briser le miroir des idées reçues", grâce... à leur grande capacité de jugement. D'autant plus, ajoute P. Drucker⁷, que l'esprit d'entreprise se matérialise par un comportement spécifique, ce n'est pas un trait de caractère : "l'innovation est l'instrument spécifique de l'esprit d'entreprise. C'est l'action qui consiste à ouvrir de nouvelles possibilités aux ressources pour pouvoir créer des richesses". "L'esprit d'entreprise consiste à agir le premier, non à réagir". Il crée alors la richesse "dont les politiciens font ensuite l'objet de leur comédie et de leur combat" (G. Gilder).

1.2. *L'entrepreneur et le politique*

La résurgence de l'entrepreneur s'inscrit dans un contexte de grandes mutations technologiques, industrielles, économiques et sociales (refus du travail en miettes, licenciements massifs, diffusion des technologies de production et de communication électroniques, mondialisation, etc.). Les politiques ont cru voir dans l'action entrepreneuriale une issue aux maux sociaux. Sur le plan technico-industriel, l'entrepreneur et la petite entreprise deviennent des espaces d'expérimentation de technologies nouvelles et jouent un rôle tampon entre la recherche scientifique et la production industrielle pour créer de nouveaux biens et services marchands.

Dans le contexte actuel de crise, l'État et les acteurs économiques et politiques tendent de promouvoir de nouveaux rôles sociaux pour donner à l'économie un souffle nouveau. La dynamique économique repose sur l'innovation continue. L'État, les banques, les grands intérêts économiques, etc. doivent donner à toutes les imaginations les moyens de s'exprimer. Il était impératif, dans les années 1980, d'élever l'initiative individuelle au rang de valeur suprême. En 1984, R. Barre écrivait qu'"il faut faire comprendre aux Français que la société libérale est une société de progrès individuel et collectif, qu'elle n'accable pas les faibles, mais les protège, qu'elle offre à chacun la possibilité de courir sa chance et de connaître la réussite"⁸. A la même époque, F. Mitterrand expliquait que "la crise a le mérite de redonner ses lettres de noblesse à la fonction de l'entrepreneur". La génération des 30 ans "n'est pas encore soumise aux pesanteurs sociologiques, aux corporatismes. Elle se sait dans une situation plus instable à cause de la crise. Et cette instabilité, si elle est difficile à vivre, a des aspects positifs : moins de rentes, plus d'imagination et, je l'espère, plus de solidarité". Quatorze ans plus tard, le ministre français de l'économie, D. Strauss-Kahn, tire l'oreille des Européens : "Les Européens ont perdu l'habitude de prendre des risques". Puis, il ajoute, sans doute pour encourager les vocations en matière de création d'entreprise : "la société de plein-emploi de demain ne sera pas celle des années 1960"⁹.

⁶ G. Gilder, *L'esprit d'entreprise*, Fayard, Paris, 1985.

⁷ P. Drucker, *Les entrepreneurs*, Hachette, Paris, 1985.

⁸ R. Barre, *Réflexions pour demain*, Pluriel, Hachette, 1984.

⁹ *Le Monde*, 12/2/1998.

Initiative individuelle, imagination, innovation, mais aussi instabilité, incertitude, précarité... l'entrepreneuriat (c'est à dire le fait d'entreprendre, en créant son entreprise) est appelé au secours de l'économie. Tirer profit des opportunités créées par la crise, tout en évitant ses pièges et ses dangers d'échec : voici le double pari de l'entrepreneur. La mise en place, au cours des années 1980, d'un ensemble de dispositifs juridiques et financiers au service du créateur d'entreprise, la déréglementation ou encore la multiplication de toutes sortes de formation à la fonction de l'entrepreneur peuvent être considérées comme des politiques de retour aux valeurs fondamentales de l'économie de marché. Elles sont en même temps des réponses concrètes aux questions angoissantes de la décennie 1970. La crise et la remise en question des habitudes bien établies au sein des structures socio-économiques ont accouché de nouveaux comportements des agents économiques. Le développement de l'entrepreneuriat en fait partie. Ces nouveaux comportements, faisant de la création d'entreprise un champ d'investissement à part entière, doivent, par l'intermédiaire des nouveautés que les nouvelles entités apportent à l'économie locale ou nationale, accroître les performances, en termes de compétitivité et d'emplois, de cette dernière.

2. La socialisation de la fonction de l'entrepreneur

Agent du système industriel, l'entrepreneur agit, prend des décisions, en fonction d'un ensemble de contraintes et de ressources pour que sa firme soit la première. Mais, si l'entrepreneur est aujourd'hui toujours présent dans la théorie économique et dans les faits, son rôle et sa place dans l'économie ont changé¹⁰. Au début de l'industrialisation, aux temps héroïques pour reprendre l'expression de J. Schumpeter, l'entrepreneur chanceux ou héroïque pouvait révolutionner de façon radicale (en s'appropriant des inventions ou en se servant de ses relations privilégiées avec le pouvoir politique et financier) la production et le commerce, en passant par exemple de la voiture à chevaux à l'automobile, ou en mécanisant le travail du tisserand qui fut de ce fait embrigadé dans l'usine. Si l'entrepreneur contemporain peut être un innovateur, son action ne s'inscrit plus dans le même contexte économique et technologique. Ce n'est plus un entrepreneur héroïque, mais un entrepreneur socialisé qui reprise le tissu économique là où il craque. Il crée des emplois, et d'abord son propre emploi, et s'il innove, il le fait dans le sillage des grandes entreprises. Le microprocesseur n'a pas été inventé par des entrepreneurs hippies dans un garage. Ce fut le cas en revanche du micro-ordinateur. L'industrie du logiciel a pris son envol grâce à la miniaturisation des composants électroniques, et Microsoft a bien été propulsé par IBM.

L'expérience et l'histoire montrent que la réussite économique ne doit pas qu'aux qualités individuelles. C'est une aventure collective et multiforme : moyens financiers, marchés, goûts et solvabilité des consommateurs, état des technologies, aides de l'État,... En nous inspirant de

¹⁰ Voir sur cette problématique, S. Boutillier, D. Uzunidis, *La légende de l'entrepreneur*, Syros, 1999.

l'analyse de P. Bourdieu, nous utilisons le terme capital social¹¹, à la fois capital financier, capital-connaissances et capital-relations, pour mieux connaître et présenter les ingrédients de la réussite entrepreneuriale, et mieux former, ainsi, les jeunes qui aspirent à cette fonction.

2.1. *A propos de l'entrepreneur socialisé*

Les premiers entrepreneurs c'est-à-dire de la période qui va de la "première révolution industrielle" jusqu'au début du XXème siècle sont ce que nous appelons des entrepreneurs héroïques. Ce sont des pionniers, qui vont par leurs décisions et leur comportement initiateur façonner les appareils industriels. Ces entrepreneurs sont restés dans l'histoire économique et même dans l'histoire tout court. Ils ont nom H. Ford, A. Citroën, L. Renault, Rockefeller, E. Schneider, S. Honda, etc. Ils seront à l'origine de nouvelles industries et vont transformer des produits de luxe en produits de première nécessité (automobile, téléphone, appareil photo, aspirateur, etc.). Non qu'ils agissent sur une terre vierge et sans passé. Ils vont mettre en valeur ce fonds commun de l'humanité dont parle T. Veblen, riche de connaissances et de savoir faire de toute sorte, qu'ils vont appliquer à des fins de profit et de pouvoir. Leurs entreprises, soutenues par un réseau complexe de relations politiques et financières, vont se développer, grandir, se bureaucratiser, au point de devenir de puissantes organisations. Pendant les années de croissance, le personnage clé de l'économie de marché était donc l'entrepreneur-salarié, le manager, et la petite entreprise sera souvent traitée de "survivance du passé".

Jusqu'au début du siècle, la situation était à peu près claire. L'équation une entreprise = un entrepreneur-propriétaire-gestionnaire était la plupart du temps vérifiée, sauf quelques cas. Quelques individus plus chanceux que les autres avaient entrepris de créer des organisations puissantes, rachetant à tour de bras des concurrents moins hardis. L'organisation permettait de remédier aux aléas du marché, beaucoup plus instable par nature. La direction des grandes entreprises s'est alors complexifiée, des présidents directeurs généraux se sont entourés d'une myriade de directeurs généraux, parties intégrantes de la direction à laquelle s'ajoutent les actionnaires, personnes physiques ou morales. Les actionnaires se sont trouvés écartés de la gestion de l'entreprise et sont devenus des... propriétaires absentéistes ¹².

L'entrepreneur d'aujourd'hui peut-il exercer la même fonction que son homologue du XIXème siècle ? Il a en face de lui des marchés dominés par les grandes sociétés ; ces dernières conduisent le développement des sciences et des techniques en raison des moyens humains et financiers qu'elles sont en mesure de mobiliser. Certes l'entrepreneur du XIXème siècle avait en face de lui une société à prédominance agraire où le travail en usine était encore balbutiant. Il avait de nouvelles règles à inventer. Aujourd'hui quelle sa situation ? A l'heure où les grandes entreprises n'ont jamais été aussi puissantes, nombre de politiques et d'économistes déclarent que l'esprit d'entreprise est de retour, et qu'il ne faut plus compter que sur soi-même -et non sur l'entreprise- pour créer son emploi. Comment est-ce possible ? Créer une entreprise n'est pas chose facile, il faut des capitaux, des compétences, et surtout un marché. Où les trouver ? Face à cette situation deux profils types d'entrepreneur apparaissent : d'une part l'entrepreneur plus ou moins lié à la grande entreprise parce qu'il est par exemple à

¹¹ P. Bourdieu, Le capital social, notes provisoires, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°31, Paris, 1980.

¹² T. Veblen, *Les ingénieurs et le capitalisme* (1921), Gramma publication, Paris, 1971.

la tête d'une entreprise de sous-traitance, parce qu'il est lié par un contrat d'emploi à durée déterminée (travail à domicile par exemple), parce qu'il fait partie d'un groupement d'employeurs, parce qu'il a été secondé par son entreprise pour créer son entreprise (intraprenariat, essaimage, etc.), etc. Ces entrepreneurs disposent en règle générale de solides compétences techniques. On trouve d'autre part un entrepreneur sans doute beaucoup moins dynamique et performant sur le plan technologique pour qui la création d'une entreprise constitue l'ultime recours pour ne pas tomber dans la pauvreté et ce que l'on nomme aujourd'hui pudiquement l'exclusion. On est loin de l'entrepreneur révolutionnaire ! Ces deux types d'entrepreneurs sont ce que nous appelons des entrepreneurs socialisés, car par leur activité ils maintiennent la cohérence sociale et perpétuent la logique du fonctionnement de l'économie marchande.

L'action de l'entrepreneur héroïque doit se comprendre par rapport à des politiques de réalisation des grappes d'investissement et de diffusion des nouvelles prouesses techniques. Il s'agissait au XIX^{ème} siècle et jusqu'au début du XX^{ème} siècle, par de grands programmes de cohésion et d'industrialisation de l'économie nationale (transports, communications, industries lourdes, développement du crédit et des marchés financiers, aides financières à l'industrie pour favoriser la concentration du capital), de promouvoir la création d'entreprises qui devaient donner naissance à des nouvelles branches, filières et des nouveaux marchés. En revanche, l'action de l'entrepreneur socialisé, aujourd'hui, s'inscrit dans les limites du cadre tracé par la politique publique d'atténuation des effets de la crise et par les stratégies d'externalisation des grandes entreprises, qui vont dans le sens de l'accroissement de la socialisation des moyens d'accès à la propriété privée de différents types de ressources productives (aides à la création d'entreprise, capital-risque, déréglementation des marchés, flexibilité du travail, etc.). Depuis quelques années en France une pléthore de petites entreprises a été créé dans le secteur des services aux particuliers ou services de proximité. En 1987, la création de ce type d'entreprises représentaient 12% des créations, contre 11% pour l'industrie (hors BTP). En 1996, la part des créations pour les services à domicile est de 14,5%, contre 8% seulement pour l'industrie (hors BTP). Parallèlement, la part des entreprises créées pour le service aux entreprises était de 14,7% en 1987 et de 18,5% en 1996¹³.

Le tableau I reprend les grandes lignes de la définition des entrepreneurs héroïque et socialisé. Deux types de profils pour deux moments historiques majeurs de l'évolution de l'économie de marché¹⁴.

2.2. *A propos du capital social de l'entrepreneur*

Le capital social de l'entrepreneur peut être défini comme sa capacité à recenser et évaluer tous les paramètres susceptibles d'influencer la réussite de l'aventure économique. La réussite dans les affaires des individus est donc fonction de paramètres économiques quantitatifs (revenu, marché, détention d'un capital, d'un patrimoine, d'informations, etc.) et des paramètres sociologiques (niveau d'études, origine sociale des parents, qualification et métier,

¹³ INSEE Première, 1997

¹⁴ S. Boutillier, D. Uzunidis, De l'entrepreneur héroïque à l'entrepreneur socialisé, les métamorphoses de la petite entreprise, *Innovations. Cahiers d'économie de l'innovation*, n°8, 1998-2, L'Harmattan, Paris.

etc.). Le capital social de l'entrepreneur s'organise alors autour de trois pôles : un capital financier (ressources financières et canaux d'accès), un capital-connaissances (techniques, savoir-faire issu d'un apprentissage scolaire, formalisé ou "sur le tas") et un capital-relations (institutionnelles ou informelles, avec la famille, les banques, autres entreprises, ou l'État).

La formation, la mobilisation et la nature de ce capital social conditionnent le comportement entrepreneurial (motifs de création d'entreprise), mais aussi tracent les portraits types des entrepreneurs. Par souci de clarification et de présentation formalisée des rapports entre le capital social, les motivations et les comportements des entrepreneurs, nous pouvons distinguer en fonction de l'importance du capital-connaissances deux types d'entrepreneurs : l'entrepreneur "révolutionnaire" ou schumpétérien et l'entrepreneur "routinier". Le premier innove de façon régulière. Son entreprise se situe dans des activités (industries et services) en croissance. Il est généralement hautement diplômé et reste toujours attentifs aux progrès des technologies. Il intègre volontiers les réseaux scientifiques, financiers et commerciaux, il établit des partenariats, il sait s'entourer et suit une stratégie de carrière et d'entreprise de niche.

L'entrepreneur routinier, le plus souvent imitateur, gère son affaire au jour le jour. Son personnel se réduit, tout au moins au départ, aux membres de sa famille. L'entreprise fait partie du patrimoine familial et se contente de mettre en valeur un capital-connaissance issu de l'expérience, de la tradition, mis à jour par une formation spécifique appliquée à l'utilisation de nouveaux outils de production et de gestion. Aussi bien l'entrepreneur routinier que l'entrepreneur révolutionnaire, ils interviennent dans un contexte concurrentiel qu'ils ne peuvent négliger au risque de disparaître. Les trois pôles du capital social sont ainsi parties prenantes, mais à des degrés d'importance et de socialisation différents. Le tableau II reprend les caractéristiques du capital social mobilisé par les deux types d'entrepreneurs et montre que la création d'une entreprise ne peut être isolée du milieu dans lequel se trouve l'entrepreneur potentiel. Ce milieu conditionne par ailleurs la valorisation du capital social et inversement.

L'aventure entrepreneuriale ne réussit que lorsqu'on comprend l'entreprise comme un espace de rencontres et de valorisation de capitaux, d'idées et de connaissances divers, scientifiques et techniques, dans le but de réaliser un bien ou un service destiné à être vendu sur un marché. Dans *L'esprit d'entreprise*, G. Gilder donne en exemple l'industriel américain Carnegie qui selon ses dires a réussi parce qu'il a su "s'entourer de personnes plus intelligentes que lui". L'entrepreneur n'est pas seul. Il est porté par son entourage, par ses relations. Plus proche de nous, Bill Gates a démarré ses affaires en s'associant avec des amis d'enfance. Ce n'est que plus tard qu'il a recruté sur les campus universitaires grâce à sa réputation et son image. La mise en valeur du capital financier est d'autant plus heureuse que le capital-connaissance et le capital-relations sont importants.

3. Capital social et milieu ou comment révéler des talents

L'entrepreneur et la petite entreprise ne tombent pas du ciel ! Pendant les périodes de fort chômage, comme aujourd'hui, l'entrepreneur est parfois présenté comme le moteur du progrès économique, alors que dans les années de croissance cette place était occupée par le potentiel

technologique et financier des multinationales. Pour couper court aux spéculations intellectuelles, et simultanément mettre dans un cadre théorique cohérent les transformations de ces dix ou quinze dernières années, des chercheurs ont tenté de relier entrepreneur et milieu¹⁵. Ces analyses sont de nature pluridisciplinaire, alliant l'économie, la géographie, la sociologie... Le jeu des acteurs sociaux s'inscrit dans un espace économique et sociologique et dans certains cas géographique bien précis. La dynamique entrepreneuriale est rattachée à un espace social particulier, qui se caractérise par des ressources matérielles, en informations, technologiques, humaines, par une expérience et un savoir-faire spécifiques. Telle est la substance de la formation théorique et pratique dispensée dans le cadre du nouveau Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées "Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel". En clair, l'objectif de cette formation est de montrer comment une contrainte de crise peut se transformer en opportunité, à condition bien sûr que l'action entrepreneuriale s'intègre parfaitement dans un projet local (ou national) de transformation et de croissance économique.

3.1. Une formation intégrée à la recherche et à l'ingénierie économiques

L'orientation du DESS "Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel" est nouvelle par rapport aux diplômes de même nature préparés aussi bien au niveau national qu'au niveau régional. Les DESS, par exemple, "Gestion des PME-PMI" de l'Université de Paris II, "Gestion industrielle et innovation" de l'Université de Strasbourg I ou encore "Économistes d'entreprises" de Grenoble II peuvent être considérés comme complémentaires. Il s'agit d'un DESS d'Économie Industrielle et d'Économie de l'Entreprise, intégrant aussi des méthodologies et des cours relevant de la Gestion, du Droit des affaires, de la Sociologie et de l'Économie spatiale. Il propose plusieurs axes d'enseignement et de formation sur le terrain (stages, simulations) :

- structures industrielles, reconversion/diversification des tissus productifs et redéploiement industriel,
- coopérations industrielles, entrepreneuriat et développement local,
- processus de création, de transmission et gestion de petites et moyennes entreprises industrielles et de services,
- exploitation industrielle et diffusion des innovations technologiques et organisationnelles,
- réseaux de communication et réseaux socio-économiques,
- aides réglementaires, financières et fiscales à la création d'entreprises,
- entrepreneuriat, institutions locales et petite entreprise.

L'important partenariat local, national et étranger (Suisse, Italie, Angleterre, Belgique et Canada) devrait permettre l'insertion des diplômés du DESS dans la vie active. Il permettra avant tout de retenir des cadres et créateurs d'entreprises au niveau local et de renforcer ainsi le potentiel managérial et entrepreneurial de régions souffrant d'un niveau de chômage élevé. Plus particulièrement, l'analyse du marché de l'emploi a été réalisée par le Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation de l'Université du Littoral en coopération avec des institutions locales (voir infra). Cette analyse a montré, concernant le dunkerquois, un manque

¹⁵ Voir à ce sujet Ph. Aydalot, *Les milieux innovateurs en Europe*, Economica, Paris, 1986 ; B. Pecqueur, *Le développement local*, Syros, Paris, 1989 ; D. Maillat, *Interactions entre système urbain et système de production localisé, une approche du développement régional en termes de milieu innovateur*, Working Paper n°9701a, Université de Neuchâtel, 1997.

de cadres hautement qualifiés et de compétence élevée ainsi qu'une faiblesse au niveau de création d'entreprises et, par conséquent, un faible potentiel de renouvellement et de diversification du tissu économique local.

Ce DESS s'inscrit alors dans le cadre de la création, en 1997, de l'Observatoire économique de la région de Dunkerque, avec la participation de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque (AGUR), le Comité du Bassin d'Emploi du Dunkerquois, Dunkerque Promotion, la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque (CCID), le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) - Littoral Nord et le Port Autonome de Dunkerque (PAD). Le maître d'oeuvre de l'Observatoire est le centre de transfert "Recherche Universitaire et Études Économiques" (RUEE) du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation (Lab.RII- ULCO). Un grand nombre d'entreprises locales sont évidemment associées aux travaux de l'Observatoire et soutiennent le DESS.

Le DESS sera relié avec le concours "Jeunes créateurs d'entreprise du Littoral". Ce concours sera lancé en juin 1998 par le centre de transfert RUEE du laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation de l'Université du Littoral, de l'Observatoire Économique de la Région de Dunkerque, de l'UPIRD et de l'Association locale des banques. Le concours s'adresse à des jeunes diplômés. Le lauréat sera soutenu financièrement et des conseils juridiques et économiques seront prodigués par les professionnels de la région. Les structures locales d'aide à la création d'entreprise prennent en charge les projets et suivent leur évolution jusqu'à leur finalisation et présentation devant le jury composé de neuf membres (deux universitaires, quatre représentants du monde professionnel et deux représentants des collectivités territoriales). La faisabilité financière du projet est aussi importante que son apport en termes d'activité et d'innovation pour l'économie locale. Jusqu'à l'attribution du Trophée *Jeune Entrepreneur du Littoral* (et les 30 000 francs) les candidats sont pris en charge par des experts financiers des banques locales, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque, l'Agence Régionale de Développement, des Ruches d'entreprises et des Associations locales de créateurs (Le réseau Entreprendre en France, Flandre Initiative, Flandre Création).

La participation obligatoire des étudiants du DESS au Concours, combinée avec le stage obligatoire (de 4 à 6 mois) en entreprise ou au sein d'une administration de gestion du développement économique, donne l'occasion au futur entrepreneur ou responsable de projets de se familiariser doublement avec le monde des affaires : a) connaître les difficultés et les voies qui mènent à la création et à la gestion des jeunes entreprises et acquérir une expérience en matière de constitution de réseaux de relations et de marché ; b) s'initier à la "débrouillardise" nécessaire pour faire aboutir le projet ou l'affaire et s'affronter avec d'autres expériences en matière de création d'entreprise.

L'Équipe de Recherche sur les Systèmes Industriels (ERSI) de l'Université de Picardie Jules Verne est co-responsable de ce projet de DESS. L'ERSI est fortement ancrée dans le tissu local - un Pôle de Sciences Humaines et Sociales a été créé sous l'égide du Conseil Régional de Picardie, partenaire de ce DESS), auprès de l'INSEE, de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens et d'Abbeville, de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) et d'autres instances chargées du développement local. Ce

DESS vise également une consolidation des rapports de coopération entre Université et institutions locales. Par exemple, l'Équipe Industrie et Territoire de l'ERSI travaille sur la problématique du "district industriel" et elle est financée par la Région de Picardie. Les étudiants du DESS suivent régulièrement des séminaires sur l'expérience de cette Région en matière de création d'entreprises innovantes (Journées d'Études "Les stratégies de développement en Picardie").

Cette intégration de la recherche universitaire avec l'ingénierie économique, la charge de travail importante pour les étudiants aussi bien dans le domaine de la création d'entreprise que dans celui de la connaissance du milieu économique et l'interactivité de l'enseignement avec les questionnements du monde des affaires font que le profil des diplômés et les débouchés visés peuvent être les suivants :

- créateurs d'entreprise,
- gérants d'entreprise,
- gestion de l'essaimage et de l'entrepreneuriat par les grandes entreprises,
- gestion financière des projets de création d'entreprise par les banques et autres organismes financiers,
- cadres territoriaux chargés du développement économique local,
- cadres en gestion et en économie de zones d'entreprises.

3.2. *Do it yourself and... together*

Dans une économie hautement socialisée et intégrée, où il est difficile, comme nous l'avons vu, d'isoler l'initiative individuelle de l'aventure collective, le comportement de l'entrepreneur potentiel est fonction des repères qu'il s'est créés. L'étude théorique, la présentation des réglementations, des marchés et d'expérience par des hommes et femmes de terrain, le stage, la confrontation avec la réalité, via le Concours, seraient à notre avis incomplet sans l'implication directe des étudiants dans la formation et les activités annexes. Considérant que l'esprit d'entreprise vient aussi par les activités communes des entrepreneurs potentiels, par une certaine émulation collective, les Universités du Littoral et de Picardie, les collectivités territoriales et les associations professionnelles appuient l'Association des étudiants du DESS Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel, *INNOVAL, Entrepreneurs et Milieux Locaux*) : mise à sa disposition des locaux et du matériel de fonctionnement, aide à la conception et à la réalisation de ses projets en matière de formation complémentaire, de tables rondes, d'activités culturels.

La première promotion du DESS est composée de 23 étudiants : 15 en formation initiale après une maîtrise d'Économie, de Gestion, de Droit ou d'Administration Économique et Sociale, 2 en formation continue en alternance et 6 sont de demandeurs d'emploi. L'Association INNOVAL permet dans un premier temps à ses membres de se mieux connaître et de faciliter, par des projets communs, leur rapprochement. Le statut, l'âge, l'expérience, les objectifs professionnels, la formation initiale différents ont créé au départ quelques difficultés d'intégration au cursus universitaire proposé par le DESS. L'équipe pédagogique a alors encouragé la création de cette Association pensant que l'hétérogénéité relative peut devenir un atout d'insertion professionnelle si et seulement si des liens de proximité et de compréhension mutuelle s'établissent entre les premiers concernés.

INNOVAL a un objectif d'entraide : faciliter l'accès à l'emploi et à l'activité économique de ses membres grâce à la constitution d'un réseau relationnel ; travailler en commun sur la conception, la promotion et la mise en oeuvre de projets d'entreprise particuliers de ses membres ; construire un fonds documentaire et informationnel pour ses membres, etc. Un objectif de formation supplémentaire complète le premier : choix et invitation des conférenciers selon les sensibilités particulières, visites d'entreprises et de zones d'entreprises, enquêtes, etc. Un dernier objectif est celui de la promotion du DESS : valorisation de son image, organisation des manifestations de sensibilisation auprès des lycées, des écoles professionnelles et des universités sur le créateur et la création d'entreprise.

Ce type de structure donne un certain aspect autogestionnaire aux carrières des jeunes ayant un niveau de formation élevé. Il renforce en même temps l'implication des étudiants individuellement aux projets de développement local, régional ou national, tout en leur donnant un sentiment de sécurité par la création d'un certain esprit de destin commun.

3.3. Une formation qui répond aux préoccupations des politiques de croissance décentralisées

La création d'entreprises et le développement, la gestion et l'enrichissement des milieux innovateurs sont au centre des préoccupations des politiques économiques, suivies surtout par les collectivités territoriales du fait de la décentralisation de la régulation économique et dans le cadre de l'intégration économique et monétaire européenne. Le dunkerquois, plus spécifiquement, constitue un laboratoire d'expériences sur les plans de la reconversion et de la diversification économiques¹⁶. Face à la crise de l'industrie lourde (en général des industries motrices des années 1960-70) et à l'explosion du chômage, les politiques actuelles cherchent à promouvoir des espaces entrepreneuriaux, aptes à attirer les investissements des grandes entreprises et à offrir des opportunités aux créateurs futurs d'entreprise dans des activités à fort potentiel scientifique et technique. Il faut donc modifier les structures économiques pour voir apparaître des comportements entrepreneuriaux dans l'espoir d'élever le niveau de l'emploi grâce à l'émergence d'une offre riche et diversifiée. Ainsi posé le problème de redynamisation d'un tissu économique local, les facilités financières et réglementaires à la création d'entreprises viennent appuyer les investissements réalisés conjointement par les instances publiques et les acteurs privés dans la constitution d'un réservoir de valeur (facteurs de production de qualité, réduction des divers coûts de transaction, amélioration des liaisons financières et productives, lancement et financement de projets refondateurs de l'économie locale, etc.).

Le DESS "Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel" ambitionne de former deux types de spécialistes : d'une part de créateurs d'entreprise dans la mesure où un grand nombre de grandes entreprises et d'associations professionnelles ont soutenu sa création et adhèrent à sa démarche, et d'autre part des spécialistes à la gestion des infrastructures et des différents types d'aides destinés aux créateurs d'entreprise. Des chambres de commerce et d'industrie, des

¹⁶ Voir à ce sujet S. Boutillier, D. Uzunidis, *Port et Industries du Nord*, Série Clichés, Coll. Économie et Innovation, L'Harmattan, Paris, 1998 et J. Ziel, *Attractivité et reconversion industrielle*, Doc. de Travail, n°18, Lab.RII, Dunkerque, septembre 1998.

ruches d'entreprises, des collectivités territoriales et régionales soutiennent ce type d'enseignement : accueil de stagiaires, suivi des projets de création d'entreprise, financement du Concours Jeune Créateur, financement de l'Association INNOVAL, etc. Le DESS se situe ainsi aux carrefours qui se sont formés entre le public et le privé dans une perspective globale de redéploiement industriel et de promotion de l'esprit d'entreprise et d'innovation. La modernisation des infrastructures de transport et de communications, l'élévation du niveau des qualifications, le rapprochement de la recherche universitaire et les entreprises, l'amélioration du cadre de vie et de l'offre de services aux particuliers, sont les principaux axes de politique de croissance locale. De ce contexte émane une demande en matière de nouvelles entreprises spécialisées dans les domaines de l'environnement, du transport, des matériaux, de l'agro-alimentaire, des technologies de l'information et des services aux ménages et à l'industrie.

CONCLUSION

L'entrepreneur, personnage controversé de la pensée économique et politique, a depuis plus de deux siècles fasciné les esprits. Aujourd'hui encore on ne peut se passer de lui. Pour que l'entrepreneur existe, il faut que la société lui permette d'exister. Loin de nous toute idée d'un raisonnement déterministe où les structures économiques et sociales influenceraient de façon stricte le comportement des agents sociaux, selon la place qu'ils occupent dans la division sociale du travail. Pour que la société se renouvelle - et c'est primordial dans une société qui a fait du changement technique sa raison d'être - elle doit laisser aux agents sociaux une certaine marge de liberté, d'initiative. Les comportements sociaux s'inscrivent dans un contexte économique et social particulier et ils influencent à leur tour le fonctionnement de la société et de l'économie. L'économie n'est pas figée. Elle est en constante transformation.

L'activité d'entreprendre, pas plus que tout autre acte social, ne s'inscrit pas dans le vide. Si la possession ou le contrôle du capital sont à la base du pouvoir, ils ne sont pas suffisants à eux seuls, ou plutôt ils apportent et sont portés par des relations -ou le carnet d'adresses de chacun- et par ses connaissances techniques en tous genres qu'elles aient été sanctionnées par l'obtention d'un diplôme ou par l'expérience professionnelle. Nous aboutissons ainsi à ce que nous appelons le capital social. L'entrepreneur est un agent social dont la réussite est conditionnée par la mobilisation d'un capital social à triple facette : capital financier, capital-connaissances et capital-relations. Les différentes composantes de ce capital social, qui est monnayable toutefois à court, moyen ou long terme, sont le produit de la socialisation de chacun.

Aujourd'hui, l'action de l'entrepreneur "socialisé" s'inscrit dans un contexte de marché plus complexe, où les politiques économiques publiques s'entremêlent avec les stratégies des grandes entreprises internationalisées. L'"entrepreneur socialisé" apporte à l'économie l'oxygène dont elle a besoin pour se renouveler, pour exister. Il agit dans un environnement dont il peut exploiter ses ressources (en capital, marchés et savoir) et les faiblesses (instabilité, concurrence, rigidité) pour conduire son action. De toute façon, il a besoin des autres (associés, partenaires, consommateurs) autant que les autres ont besoin de lui. Le choix de dispenser une formation intégrée destinée aussi bien aux créateurs potentiels d'entreprise qu'aux administrateurs potentiels de zones d'activités et d'institutions ou services favorisant la

création d'entreprise peut être ainsi justifié par l'interdépendance que nous observons dans la réalité économique et sociale entre la dynamique industrielle, financière et commerciale du milieu, la création d'entreprise et l'innovation. La richesse, en effet, en capital humain, informationnel et financier du milieu propulse la créativité et assure la pérennisation des entreprises. Par ailleurs, la richesse de l'esprit d'entreprendre exerce une pression forte sur le développement des milieux innovateurs.

Tableau I : Entrepreneur héroïque, entrepreneur socialisé

	Entrepreneur héroïque	Entrepreneur socialisé
Initiateur du développement de l'esprit d'entreprise	État, marché, individus	État, grandes entreprises, institutions financières, réseaux entrepreneuriaux, individus`
Nature du capital	propre, bancaire, familial, relationnel	crédit, subventions, capitaux spéculatifs, propre, familial, relationnel
Milieu/environnement	<ul style="list-style-type: none"> - rôle industrialisant de l'État . grands programmes (militaires, transports, communications, industries lourdes) . aides réglementaires favorisant la concentration - développement du crédit et de la Bourse - marchés en extension (géographique, humaine) - travail abondant et facilement expropriable (exode rural, immigration) 	<ul style="list-style-type: none"> - rôle "dérégulateur" de l'État . ouverture à la concurrence des marchés concentrés . financiarisation des activités . flexibilité du travail - dispositif d'aides financières, juridiques et informationnelles à la création d'entreprises combinant institutions publiques, banques, institutions financières et grandes entreprises - rôle déterminant de l'infrastructure économique et sociale source d'économies externes (éducation, recherche, transports, télécommunications,...)

Fonction de l'entrepreneur et de la petite entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - esprit d'initiative propulsant de larges processus d'accumulation - grappes d'investissement et d'innovations à grand potentiel de profit - valorisation de savoir technique - ouverture d'occasions d'utilisation du capital bancaire et de l'épargne privée 	<ul style="list-style-type: none"> - entreprises "tampons" : mise en cohérence des espaces entrepreneuriaux oligo et monopolistiques (entreprises innovantes) - réactivation des tissus microsociaux locaux (entreprises "traditionnelles") - valorisation de savoir scientifique et d'ingénierie - solutions ponctuelles au chômage
---	--	--

Transformations systémiques	<p>Fin du XVIIIème-début du XIXème siècles : expansion de l'économie de marché</p> <ul style="list-style-type: none"> . élargissement régulier de l'échelle de l'accumulation . promotion de la propriété capitaliste, industrielle et financière . mesures de fixation de la propriété du capital et de la main-d'oeuvre : paternalisme, patrimonialisme, étatisme. . industrialisation, ouverture des marchés externes. 	<p>Progressivement depuis le milieu du XIXème siècle, généralisation depuis la fin des années 1970</p> <ul style="list-style-type: none"> . imbrication des politiques publiques libérales avec les stratégies industrielles et financières déconcentrées des grandes entreprises industrielles et financières . accroissement du nombre des laissés pour compte . socialisation des moyens d'accès à la propriété et des conditions d'appropriation privée des ressources productives . espaces entrepreneuriaux mondiaux
-----------------------------	---	--

Tableau II : Le capital social de l'entrepreneur routinier et de l'entrepreneur révolutionnaire

CAPITAL SOCIAL	ENTREPRENEUR ROUTINIER	ENTREPRENEUR RÉVOLUTIONNAIRE
-------------------	---------------------------	---------------------------------

capital financier	<ul style="list-style-type: none"> - faible - origine familiale - autofinancement - aides de l'État - institutions spécialisées - associations 	<ul style="list-style-type: none"> - faible, potentiellement important du fait de la multiplication des institutions de financement de l'innovation - capital personnel accumulé - autofinancement - aides de l'État - capital-risque - banques
capital-connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - faible - peu ou pas diplômé - important si acquis par l'expérience industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> - important - hautement diplômé ou avec une longue expérience professionnelle correspondant à des marchés en croissance
capital-relations	<ul style="list-style-type: none"> - important - relations familiales, personnelles et de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> - important - relations personnelles et professionnelles

LECTURES INDICATIVES

- Barre R., *Réflexions pour demain*, Pluriel, Hachette, 1984.
- Bourdieu P., Le capital social, notes provisoires, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°31, Paris, 1980.
- Boutillier S., Uzunidis D., *L'entrepreneur, une analyse socio-économique*, Economica, 1995.
- Boutillier S., Uzunidis D., *La légende de l'entrepreneur*, Syros, Paris, 1999.
- Drucker P., *Les entrepreneurs*, Hachette, Paris, 1985.
- Duchéneaut B., *Les dirigeants de PME*, Maxima, Paris, 1996.
- Gilder G., *L'esprit d'entreprise*, Fayard, Paris, 1985.
- Innovations. Cahiers d'économie de l'innovation*, n°8, Petite entreprise, le risque du marché, 1998-2, L'Harmattan, Paris.
- Pecqueur B., *Le développement local*, Syros, Paris, 1989